

Divré Torah sur *Vaykra*

Par le Rav David A. PITOUN

Savoir décrypter le message personnel d'Hashem

Ce Dévar Torah est extrait du livre 'Alénou Lé-Shabéya'h du Gaon Rabbi Its'hak ZILBERSHTEIN Shalita

Après l'achèvement des travaux du Mishkan, Hashem convie Moshé à y pénétrer.

Il appela Moshé. Hashem lui parla depuis la tente d'assignation, en ces termes.
(*Vaykra 1-1 premier verset de notre Parasha*)

Les commentateurs s'étonnent du fait qu'il n'est pas mentionné le nom de celui qui appelle.

L'Admour de SLONIM z.ts.l, auteur du Nétivot Shalom, a dit des choses merveilleuses sur ce sujet :

Le texte vient ici nous dire par allusion que la voix d'Hashem « appelle » l'individu à travers tous les événements qu'il traverse dans sa vie.

A chaque événement qu'il traverse, l'homme a la force « d'entendre » la parole d'Hashem, et l'appel dirigé vers lui.

L'appel d'Hashem transperce et monte en permanence, à chaque moment, à chaque instant.

Parfois, à travers des événements de joie, qui portent la personne vers les sommets, et élèvent considérablement son esprit.

Parfois, à travers des crises et des peines qui viennent le visiter.

Comme lorsqu'il se trouve au sommet de la joie et au centre des danses, l'individu doit « entendre » la parole d'Hashem qui l'appelle et lui demande quelque chose, la situation est exactement identique lorsqu'il se trouve malheureusement dans la détresse !

La vie de l'homme et ses événements ne sont qu'un long appel de son Père qui est au Ciel !

Etant donné que chaque individu possède une fonction différente dans le monde d'Hashem, et que chacun doit remplir sa propre mission, celle pour laquelle il est venu au monde, il arrive parfois que le même événement, la même occurrence, serve à transmettre un appel différent vers deux personnes différentes.

L'appel d'Hashem est un appel personnel, pour chacun !

L'appel dirigé vers l'un n'est pas comparable à celui entendu par l'autre.

Qui plus est, il est très fréquent que la voix qui parle à un juif peut être complètement le contraire de la voix qui s'adresse à un autre juif, aussi bien dans son aspect, ou dans la forme du message qu'elle transmet.

Ce n'est que lorsque chacun entend « son » appel, la voix qui « s'adresse à lui », lorsque chacun entend ce qu'il doit entendre, c'est là que - tous ensemble comme de façon individuelle – nous remplissons la volonté d'Hashem, et c'est à partir de là que l'on verra la délivrance et la réussite.

Histoire

Un fait tragique fut soumis au Gaon et Tsaddik **Rabbi 'Haïm KANIEVSKY** Shalita :

Un jeune futur marié et sa fiancée se trouvaient à 3 semaines de leur mariage, quand ils apprirent que le 'Hatan était atteint d'une maladie incurable. Il devait subir une série de traitements lourds qui ne garantissaient même pas sa guérison.

Les parents respectifs, accompagnés du 'Hatan et de la Kala, se rendirent au domicile du Gaon Rabbi 'Haïm KANIEVSKY Shalita, afin qu'il statue sur le débat qui opposait à présent les deux familles.

Et quel était le débat ?

Le 'Hatan « revendiquait » le droit de ne pas affliger sa fiancée et lui causer de la peine pour toute sa vie. S'il fut décrété depuis le ciel qu'il devait souffrir, elle pour sa part ne devait pas souffrir à cause de lui. Par conséquent, il désirait se séparer de sa fiancée, en insistant sur le fait qu'il agissait de bon cœur, en se souciant seulement de son avenir et de sa vie future.

En totale opposition à ce que l'on a l'habitude d'entendre dans ce genre de situation, c'est le 'Hatan qui proposait – avec beaucoup de courage – de se séparer !

Quelles étaient les revendications de la Kala ?

De son côté, elle s'opposait catégoriquement à la proposition de séparation, en disant qu'elle était disposée – de bon cœur et de façon parfaitement consentante – à supporter le terrible poids, et à se tenir aux côtés de son fiancé dans ses moments difficiles, à lui apporter toute l'aide nécessaire, à le reconforter et lui redonner l'envie de vivre.

Elle dit de façon tranchante :

« S'il a été décrété sur lui une telle souffrance, vais-je lui ajouter une souffrance supplémentaire en me séparant de lui ??? Il n'en est pas question !! »

Elle ajouta même que selon son sentiment personnel, le ciel la confrontait à une rude épreuve dès son entrée dans la vie commune, afin de définir si elle est une véritable aide pour son mari (« 'Ezer Kénégo »).

C'est pourquoi, elle déclara avec fierté qu'elle était prête à le prouver et à être une fidèle assistante pour son fiancé malade.

Cette forme si inhabituelle de présenter les « réclamations » des « parties adverses » entraîna une vive émotion dans la maison du Gaon Rabbi 'Haïm KANIEVSKY Shalita.

Tout le monde pu constater que le 'Hatan avait entendu « l'appel » qui lui était adressé depuis le ciel et qui lui dictait de renoncer à sa fiancée. Il avait répondu à cet

appel avec tout son cœur, et avait exprimé une très forte volonté à renoncer, de sa propre initiative, au point de proposer lui-même la séparation.

On salua également le courage de la Kala, qui dévoilait un extraordinaire sacrifice pour son fiancé, en étant prête à aller dans le feu comme dans l'eau pour lui.

Après avoir entendu les deux parties, le Gaon Rabbi 'Haïm KANIEVSKY Shalita statua qu'ils ne devaient pas se séparer, mais qu'au contraire, ils devaient aller jusqu'au mariage. Il les bénit très chaleureusement.

On entendit plus tard que tout s'arrangea pour eux de la meilleure façon possible.

L'une des personnes présentes s'approcha du Gaon Shalita et osa lui demander :
« *Sur quoi le Rav se base-t-il pour statuer comme il vient de le faire ?* »

Le Rav lui répondit :

« *Il s'agit d'un Midrash explicite !* »

Le Rav indiqua à la personne les propos dans le Midrash Rabba sur Béreshit (Parasha 33 Piska 1) où l'on raconte qu'Alexandre le Grand rendit visite au roi de Katsia. Il vit deux personnes se présenter devant le roi pour un litige.

Il s'agissait d'un terrain que l'un des deux avait vendu à l'autre, mais l'acheteur y avait trouvé un trésor.

Par opposition à toutes les formes de litiges entre les gens, dans ce cas là le vendeur « réclamait » qu'il avait vendu le terrain avec le trésor, et de ce fait, le trésor appartient à l'acheteur. Mais l'acheteur « réclamait » qu'il avait acheté le terrain sans le trésor, et de ce fait le trésor appartient au vendeur.

Le roi de Katsia s'adressa à l'une des deux parties et lui demanda s'il avait un fils ;
L'autre répondit par la positive.

Le roi s'adressa ensuite à l'autre partie et lui demanda s'il avait une fille.

L'autre répondit par la positive.

Le roi statua que le fils de l'un se marie avec la fille de l'autre, et de ce fait, le trésor appartiendra aux nouveaux mariés.

En entendant cela, Alexandre le Grand dit que si un cas comme celui-ci s'était présenté dans son royaume, il aurait statué d'une toute autre façon :

Il aurait ordonné que l'on tue le vendeur et l'acheteur, et que l'on place le trésor parmi le trésor royal.

Le Gaon Rabbi 'Haïm KANIEVSKY Shalita déclara que de ce Midrash, nous apprenons clairement que **lorsqu'un juif pense à l'autre, et qu'il renonce à sa propre personne, il ne perd jamais !!**

Le fait est que le roi de Katsia lui-même - en constatant la considération mutuelle du vendeur et de l'acheteur, et la qualité de renoncement à leur propre personne - leur donna un judicieux conseil, afin qu'aucun d'entre eux ne perde, en conséquence du renoncement à sa propre personne.

Il faut apprendre de ce Midrash qu'en parfaite contradiction avec ce que pense le monde en général, **la perte n'arrive qu'à celui qui piétine l'autre, et désire lui**

faire du mal. Mais celui qui opte pour la qualité du renoncement à sa propre personne, gagnera et gagnera encore !!!

L'une des causes à ce gain est due au fait que chacune des deux parties a su « entendre » l'appel qui lui était adressé depuis le ciel !

Mais il existe aussi le phénomène inverse !!

Il arrive que l'individu se bouche les yeux et les oreilles et refuse de voir les signes ou d'entendre les messages clairs qui lui sont adressés depuis le ciel.

Parfois, c'est justement l'épreuve à laquelle on veut confronter l'homme, afin de vérifier s'il capte les choses correctement et s'il comprend ce que l'on attend de lui.

Rappelons-nous des paroles du **Méssilatt Yésharim** (chap.3) :

« L'obscurité et la nuit peuvent entraîner deux erreurs à l'œil de l'homme : Ils peuvent couvrir sa vue au point de ne plus rien distinguer. Ils peuvent aussi le tromper en lui montrant une colonne et lui faire croire qu'il s'agit d'un homme, ou en lui montrant un homme et lui faire croire qu'il s'agit d'une colonne. Il en est de même avec la matière et le matérialisme de ce monde-ci. Ils représentent l'obscurité de la nuit vis-à-vis de l'esprit, et empêchent l'homme de voir les obstacles qui se trouvent sur les voies de ce monde. Les gens crédules marchent donc en toute sécurité, mais ils tombent et périssent ... La matière et le matérialisme entraînent également une autre erreur à l'homme, qui est encore plus grave que la précédente : Ils font apparaître à l'homme le mal comme s'il s'agit d'un bien véritable, et le bien comme s'il s'agit d'un mal, et ainsi les gens se renforcent et renforcent leurs mauvais actes... » » Fin de citation.

Histoire

L'histoire suivante nous apprend elle aussi « l'appel » d'Hashem adressé à l'individu, mais elle nous apprend également à quelle point le Yétser Ha-Ra' tente par tous les moyens d'obstruer les sens de l'homme, afin qu'il ne voit ni n'entend les allusions qui lui sont transmises depuis le ciel.

Un éminent Av Beit Din (Chef du tribunal rabbinique) avait une fille en âge de se marier. La jeune fille s'illustrait particulièrement pour sa piété et sa pudeur. On lui proposa un jeune homme étudiant en Yéshiva, dont l'érudition et la crainte du ciel étaient de notoriété. Il était également doté de très bonnes qualités. Ses maitres et ses compagnons ne tarissaient pas d'éloges à son sujet, et vantaient ses qualités à toute occasion.

Ce jeune homme avait toutefois un seul défaut : L'une de ses jambes était légèrement défaillante, suite à un accident dans son enfance.

Le Rav – père de la jeune fille – était prêt à passer sur ce point, et n'attacha aucune importance au handicap physique. Mais son épouse refusa catégoriquement de prendre le jeune homme comme époux pour sa fille. Elle revendiquait pour sa brillante fille un époux parfait, aussi bien du point de vue moral que physique.

A cette même période, le Rav – père de la jeune fille – tomba légèrement malade et devait boire chaque matin un verre de thé, avant la prière, chose totalement permise selon la Hala'ha, conformément au Shoul'han 'Arou'h (O.H 89-3).

Son épouse s'immisça même dans ce sujet, et exprima son opinion selon laquelle son mari se devait de s'imposer la 'Houmra (rigueur) sur ce point, et ne rien boire avant la prière du matin. Le Rav insista sur le fait qu'il agissait du fait de sa faiblesse physique. En définitif, son épouse accepta de faire la volonté de son époux. Elle lui servait elle-même le verre de thé chaque matin.

Un matin, la Rabbanit était sur le point d'apporter le verre de thé à son mari, quand elle glissa et se cassa une jambe !

Qu'est ce que la plupart d'entre-nous aurait dit sur un tel fait ?

Tout simplement qu'Hashem a fait payer à cette Rabbanit son refus de prendre le jeune homme boiteux comme époux pour sa fille. Qu'elle venait de vivre « l'appel » d'Hashem, et qu'il était à priori possible de voir de façon concrète cet appel venant du ciel, lui indiquant par allusion les choses sur lesquelles elle devait opérer un travail d'amélioration de ses actes, et les attitudes à corriger.

Mais regardons plutôt la réaction de cette Rabbanit !

Non seulement elle ne porta aucune attention à l'allusion qu'on venait de lui transmettre, mais elle se prit à son époux en lui disant :

« Tu vois ! Tout est de ta faute ! Parce que tu m'as demandé de t'apporter un verre de thé avant la prière du matin, je me suis cassé une jambe !!! »

Démentiel !!!!

Le Gaon **Rabbi 'Haïm SHMULEVITZ** z.ts.l dit de cette histoire :

« Regardez ! Quelle obscurité ! Quelle déformation !

Au lieu de voir ici une véritable rétribution du ciel pour le fait d'avoir refusé de marier sa fille à un Talmid 'Ha'ham (érudit dans la Torah), seulement à cause de son handicap à la jambe, cette femme préfère voir en cela une « punition » pour avoir prodigué un véritable bien envers son époux, le Rav !!! »

Mais dans cette histoire, l'obscurité est double !

En effet, il existe des cas où l'individu ne rattache pas ce qui lui arrive, à son comportement.

Cette femme a eu conscience que ce qui lui arrivait était en rapport avec ses actes, **mais au lieu de voir la lumière et de chercher « au bon endroit », elle se dirige directement vers l'obscurité, et rattache ce qui lui arrive à des causes étrangères.**

Shabbat Shalom

Rédigé et adapté par **Rav David A. PITOUN** France 5774 sheelot@free.fr